

Toutes des Femmes

**Athlètes trans dans
le sport de haut
niveau**

Groupe de travail « Sport » coordonné par Ava Vales Toledano

Note de positionnement adoptée par le CA le 14/01/2025

Les discriminations et les exclusions envers les athlètes trans constituent une atteinte directe à leurs droits. Comme indiqué dans la [Charte européenne du sport](#) (article 10) : « Tout être humain a le droit inaliénable d'accéder au sport dans un environnement sain [...] ; le sport est essentiel pour le développement personnel et il joue un rôle majeur dans l'exercice des droits à la santé, à l'éducation, à la culture et à la participation à la vie de la communauté ». En France, le code du sport précise dans son premier article que « la loi favorise un égal accès aux activités physiques et sportives, sans discrimination fondée sur le sexe, l'identité de genre, l'orientation sexuelle [...] ou tout autre statut ».

Aujourd'hui, des athlètes qui se sont souvent investi·es et entraîné·es durant des années pour des compétitions se voient refuser l'accès à celles-ci, sur la base de décisions qui ne sont pas fondées, ni en droit, ni scientifiquement.

Le sujet touche cependant toute la population trans : dans le monde du sport, les règles des compétitions imposées par les fédérations dictent la norme, y compris dans le sport amateur. Cette norme se diffuse ensuite dans toute la société. En incluant ou pas les personnes trans dans les catégories conformes à leur genre dans la pratique sportive de compétition, mais aussi amatrice, à l'école, on participe à ce qu'elles soient reconnues dans leur genre dans d'autres espaces. En les excluant, on les réassigne à leur genre de naissance. Cette réassignation renforce les stéréotypes sexistes et essentialistes quant aux femmes et aux hommes.

Table des matières

Table des matières.....	2
Les femmes trans globalement exclues du sport de haut niveau.....	3
Un siècle de politiques misogynes dans le sport féminin.....	3
À l'international, un cadre du CIO positif mais non-contraignant.....	4
En France, des politiques de fédérations non-harmonisées et souvent inexistantes.....	6
Des femmes trans visibles dans le sport français.....	7
Un sujet polémique de plus en plus visible dans les champs politique et médiatique.....	8
2023-2024 : les travaux du comité d'experts lancé par le ministère.....	8
Les grands principes : pour une participation libre de toutes les femmes dans les catégories féminines.....	9
L'inclusion et la non-discrimination comme politique par défaut.....	10

Refuser toute politique visant spécifiquement les athlètes trans et intersexes
11

Comment agir ?..... 12

La pression sur les sponsors..... 12

Renverser la charge de la preuve dans les réglementations des fédérations..
12

Refuser les mesures d'exclusion, de mise à la marge, et les tests ciblés..... 13

Les femmes trans globalement exclues du sport de haut niveau

Un siècle de politiques misogynes dans le sport féminin

Au cours de tout le vingtième siècle, les organes régulateurs du sport féminin tentent de créer un cadre strict, auquel le corps des athlètes devrait absolument se conformer. Après avoir imposé des tests de féminité à toutes les participantes pendant des années, sous la forme d'examens gynécologiques ou d'analyses chromosomiques, ce sont les niveaux de testostérone des femmes que les fédérations se sont mises à scruter de plus en plus près.

Les athlètes intersexes ont été particulièrement visées par cette obsession. Cela s'est notamment observé en athlétisme, où ces athlètes sont confrontées à des taux de testostérone imposés par World Athletics significativement plus bas que leurs taux naturels. Pour participer aux compétitions, elles sont ainsi forcées d'abaisser leurs taux en prenant des traitements aux conséquences parfois délétères sur leur santé. La double championne olympique et triple championne du monde du 800m, Caster Semenya, a elle refusé cette injonction thérapeutique dès 2018 et est depuis exclue des compétitions.

Depuis l'arrêt des tests de féminité systématiques, des test ciblés, censés détecter les athlètes intersexes, sont devenus de plus en plus courants. Officiellement, ce sont les athlètes particulièrement performantes qui sont visées par ces derniers. En pratique, l'attention s'est particulièrement portée sur les athlètes racisées, dont les corps sont perçus selon des biais racistes comme « trop performants » comparés à ceux de leurs homologues blanches.

Les athlètes lesbiennes ont également vu leurs performances scrutées de plus près, la logique lesbophobe tendant à ne pas vouloir les considérer comme de « vraies femmes » et à considérer une prétendue « masculinité » de leur part comme un avantage. C'est dans cette logique que l'ancienne n°1 mondiale de tennis Amélie Mauresmo a été la cible d'attaques lesbophobes suite à son coming out en 1999, notamment de la part d'autres athlètes comme Martina

Hingis qui parle de Mauresmo comme étant « à moitié homme »¹, mais aussi d'autres joueuses qui qualifient son jeu ou ses épaules de masculin².

Pendant ce temps et depuis toujours, les politiques qui régissent le sport masculin sont totalement inclusives et l'état civil, voir l'auto-déclaration suffit pour accéder au sport masculin, quel que soit le niveau de pratique.

À l'international, un cadre du CIO positif mais non-contraignant

Le Comité international olympique (CIO), dont sont membres les principales organisations sportives internationales, a vu sa réglementation et ses recommandations vis-à-vis de l'inclusion des femmes trans et / ou intersexes évoluer grandement depuis le début des années 2000. Si par le passé leurs niveaux de testostérone, ainsi que leur changement d'état civil, voir une vaginoplastie³ ont été imposés comme principale condition à leur inclusion, la situation a radicalement changé en novembre 2021.

En effet, le CIO a alors confié à chaque fédération sportive la responsabilité de produire un règlement « équitable et inclusif » quant à la participation des femmes trans et intersexes. Afin d'encadrer l'élaboration de ces règlements, le CIO a au même moment publié un cadre sur l'équité, l'inclusion et la non-discrimination sur la base de l'identité sexuelle et de l'intersexuation⁴ dans lequel sont détaillés 10 points destinés à rendre lesdits règlements les plus inclusifs et les moins discriminants possible, tout en garantissant un maximum d'équité.

Si ce cadre aurait pu constituer une avancée significative pour les droits des femmes trans et intersexes dans le sport de haut niveau, le CIO ne lui a cependant donné aucune valeur réglementaire. Ce n'est qu'une simple suggestion laissée à la discrétion des fédérations internationales, qui peuvent en retourner les principes. En effet, depuis 2021, plusieurs organisations ont banni les femmes transgenres de leurs compétitions.

La première de ces fédérations à être World Rugby qui n'a pas attendu que le CIO lui laisse plus de marge de manoeuvre, décidant dès 2020 d'exclure les

¹ [L'attaque homophobe contre MAURESMO - TOURBILLONS](#)

² Le journal de 13h, 1999, « [Coming out d'Amélie Mauresmo : polémique](#) »

³ Statement of the Stockholm consensus on sex reassignment in sports, [archivé](#)

⁴ Comité international olympique, [Cadre pour l'équité, l'inclusion et la non-discrimination sur la base de l'identité sexuelle et de l'intersexuation](#)

femmes trans de ses compétitions, prétextant le faire pour garantir la sécurité physique de leurs homologues cis.

En 2022, à la suite d'une polémique sur les résultats de la nageuse américaine Lia Thomas, dont l'extrême droite transphobe s'était emparée aux États-Unis, World Aquatics a à son tour banni les femmes trans de ses compétitions. En 2023, pour faire taire les critiques, la fédération a annoncé la création d'une catégorie « Open », réservée aux personnes trans pour sa coupe du monde à Berlin. Cela s'est soldé par un échec critique de cette politique faussement inclusive, la catégorie n'enregistrant aucune inscription.

En 2023, World Athletics a également choisi d'exclure les femmes trans de ses compétitions, prétextant « protéger la catégorie féminine ». La fédération a une longue histoire quand il en vient à chercher à imposer des normes sur le corps des femmes. De 1966 à 2000, elle a systématiquement imposé des examens gynécologiques à toutes les athlètes, pour déterminer si elles correspondaient à leur critères de la féminité. Si ces contrôles systématiques ont cessé en 2000 après des années de plaintes des athlètes au regard de ces pratiques humiliantes, les critères n'ont eux pas changé. En 2009, sur la base de ses performances et de son apparence, l'athlète Sud Africaine Caster Semenya fut la première à être ciblée par de nouveaux tests -dont le caractère raciste et lesbophobe ne fait pas de doutes- et sa participation à certaines épreuves à été interdite ou limitée à la suite de ceux-ci.

Malgré plusieurs plaintes dont notamment celle de Semenya, World Athletics continue à imposer aux athlètes intersexes de faire rentrer leur niveau de testostérone sous des seuils toujours plus bas, les forçant à prendre des bloqueurs hormonaux pour concourir.

L'Union cycliste internationale a également publié en juillet 2023 un nouveau règlement excluant les femmes trans de ses compétitions. Elle justifie sa décision par des recherches examinant les écarts de performances sportives entre des femmes cisgenres et... des hommes cisgenres. Cette décision intervient peu de temps après la victoire de Austin Killips à une course au Nouveau-Mexique un mois et demi plus tôt, devenant la première femme trans prenant la première place d'une course sanctionnée par l'UCI. À cette occasion aussi, l'extrême droite états-unienne avait fait enfler la polémique.

A l'heure actuelle, le comité international paralympique autorise les femmes trans à participer à ses compétitions, sous certains critères, en témoigne la participation de Valentina Petrillo aux épreuves des 200 et 400 mètres des Jeux Paralympiques de Paris 2024.

En France, des politiques de fédérations non-harmonisées et souvent inexistantes

La France, à l'image de la quasi totalité des pays du monde à l'exception de l'Australie, n'a jamais légiféré sur les catégories de genre dans le sport.

L'État, au travers du ministère des Sports, délivre un agrément aux fédérations sportives et leur laisse la responsabilité de l'organisation et de la promotion de leurs disciplines respectives. Le ministère reste impliqué par la diffusion de directives aux fédérations sportives ainsi que par la mise à disposition de moyens financiers et de services de conseil, visant à encourager certaines politiques. C'est le cas pour encourager l'inclusion de personnes en situation de handicap dans le sport ou pour impliquer le sport français dans le développement durable. Le comité national olympique est quant à lui chargé de représenter les fédérations sportives et leur licenciés auprès de l'État. Il est responsable de leur transmettre des suggestions ainsi que de faire respecter la charte de déontologie du sport qu'il établit. En tant que membre du Comité international olympique, leurs positions sont sensiblement les mêmes, et il ne se prononce pas sur la place des femmes trans et intersexes dans le sport, laissant à chaque fédération cette responsabilité.

Ce sont donc principalement les fédérations et les organisations sportives qui ont aujourd'hui la charge d'établir des règlements vis-à-vis de l'inclusion (ou de l'exclusion) des femmes trans et intersexes. En général, les fédérations tendent à calquer leurs positions sur celles de leurs homologues internationaux. En effet, l'objectif principal des organes sportifs nationaux est de mettre en valeur leurs athlètes et leur performances vis-à-vis d'athlètes étrangers.

En surface, le mouvement sportif français tend à s'afficher comme favorable à l'inclusion des athlètes LGBTI. On a pu voir un village des fiertés lors des Jeux Olympiques de Paris, ou des campagnes de publicités menées par des fédérations en collaboration avec certains sponsors. Ces efforts de communication relèvent majoritairement du pinkwashing, en particulier pour ce qui relève des athlètes trans, aucune voix officielle française ne s'étant levée pour défendre la place de ces dernières aux Jeux Olympiques de Paris.

A l'heure actuelle et au niveau national, seule la fédération française de rugby et la fédération française d'athlétisme se sont prononcées vis-à-vis de

l'inclusion des athlètes trans, la première favorablement⁵, la seconde les excluant⁶.

Pour l'Agence française de lutte contre le dopage, il n'y a aucun problème à la participation des femmes trans au sport de haut niveau, dans la mesure où les traitements hormonaux ne sont généralement pas sur les listes de produits dopants, certaines exceptions existent comme la Spironolactone, mais il semblerait que la délivrance d'autorisation spéciale pour cette dernière n'est pas particulièrement problématique.

Des femmes trans visibles dans le sport français

Dans le sport français, l'exclusion récente de la coureuse Halba Diouf des championnats de France d'athlétisme ainsi que des sélections olympiques a attiré une certaine attention médiatique, la coureuse étant notamment en couverture du magazine l'Équipe le 7 Avril 2023. L'athlète a en réponse annoncé contester cette décision en menant un recours en justice contre des représentants de la fédération française d'athlétisme ainsi que la ministre des sports fin 2023⁷.

La joueuse de rugby Alexia Cerenys a également reçu une certaine attention médiatique après être devenue la première femme ouvertement trans à jouer au rugby à haut niveau en France. La Fédération française de rugby s'était positionnée en désaccord avec le règlement de son homologue internationale en autorisant la participation des athlètes transgenres en mai 2021⁸.

Un sujet polémique de plus en plus visible dans les champs politique et médiatique

L'attention médiatique portée sur les athlètes trans prend de plus en plus d'importance, à mesure que les militants anti trans s'emparent de cette question. Si le sujet garde un écho contenu en France, il a augmenté ces dernières années aux États-Unis, à mesure que de nombreux états ont rendu la participation des femmes et des filles trans dans les compétitions féminines impossibles, quel que soit leur niveau ou leur âge.

⁵ Le Monde, [La Fédération française de rugby avalise l'inclusion des transgenres](#)

⁶ Purepeople, ["Ce que je voyais me dégoûtait" : Halba Diouf, athlète transgenre privée de compétitions, s'épanche sur sa transition difficile](#)

⁷ Tetu, [L'inclusion dans le sport, une épreuve de plus pour les athlètes trans](#)

⁸ Fédération Française de Rugby, [La FFR s'engage pour l'inclusion des trans-identitaires dans le rugby](#)

En avril 2023, une quarantaine de députés RN ont créé une association parlementaire destinée à lutter contre le « wokisme »⁹. Parmi les objectifs annoncés par cette formation, on peut notamment trouver une attaque sur la place des personnes trans dans le sport. Cette attaque a été mise en pratique par une question de Julien Odoul à la ministre des Sports en mai, et même si la portée de ce geste reste limitée, l'extrême droite pourrait se saisir à nouveau du sujet.

2023-2024 : les travaux du comité d'experts lancé par le ministère

En mai 2023, la ministre des Sports en fonction Amélie Oudéa-Castéra a annoncé la création d'un comité d'experts, destiné à écrire un rapport sur l'inclusion des personnes trans dans le sport. Celui-ci était composé de 3 collèges, l'un composé de médecins et de chercheurs, notamment en sciences sociales, le deuxième de représentants d'organisations et de fédérations sportives et le troisième composé de représentants associatifs. L'association Toutes des Femmes s'est positionnée pour faire partie de ce dernier collège, et s'est investie en son sein depuis sa création. C'est Ava Vales Toledano, coordinatrice du groupe de travail sur sport de l'association, qui y a représenté l'association.

Ce comité avait vocation à rendre à la ministre un rapport sur le sujet en Décembre 2024, dans lequel seraient formulées des recommandations concernant la place des athlètes trans dans le sport de haut niveau. Participer à ce comité représentait une opportunité réelle pour l'association pour obtenir un cadre favorisant l'inclusion des femmes trans et inter au sein duquel les organisations sportives françaises devraient manoeuvrer. Même si le rapport n'avait pas visé à déboucher directement sur une quelconque législation, il devait établir un précédent mondial sur le sujet, celui-ci n'ayant pour l'instant été réellement abordé que par l'Australie.

Les travaux du comité se sont énormément focalisés sur des facteurs de performance biologique et sur la question de l'avantage supposé des femmes trans sur les femmes cisgenres, notamment dans les sports individuels. Lors de son audition, Ava Vales Toledano a essayé d'orienter les débats sur des questions qui auraient dû précéder les débats biologiques telles que celles de

⁹ France Inter, [Le RN lance une association pour combattre "le poison wokiste" qui met en "danger la civilisation"](#)

réglementation identiques pour toutes les athlètes, du refus de test ciblés ou des politiques ne s'intéressant qu'aux performances seules des athlètes trans.

Malgré certaines recommandations prometteuses ainsi qu'un réel engagement de plusieurs membres du comité en faveur de réglementations sportives réellement inclusives, le comité a décidé de faire figurer dans son rapport plusieurs recommandations franchissant des lignes rouges de l'association : co-ranking, tests et observation ciblés des femmes trans perçues comme surperformantes. Trois des membres du collège associatif, dont Ava Vales Toledano, ont donc décidé de démissionner du comité, ne souhaitant pas voir leur nom associé à des recommandations discriminatoires.

Les grands principes : pour une participation libre de toutes les femmes dans les catégories féminines

L'association Toutes des Femmes a pour objectif la participation libre des femmes trans et intersexes dans les catégories féminines. Elle doit au même titre lutter contre l'instrumentalisation de la problématique liée à leur participation dans une logique transphobe.

En tant qu'association féministe, il est important que nous recentrions l'attention des acteurs impliqués dans le sport féminin sur ses principaux problèmes, à savoir une manque de budget et de moyens, ainsi qu'une visibilité médiatique trop limitée. Des rapprochements dans le but de campagnes ou d'actions communes avec d'autres associations dans ce sens pourraient être envisagées.

L'inclusion et la non-discrimination comme politique par défaut

Pour atteindre les objectifs précédemment cités, l'association doit revendiquer la mise en place de mesures qui renvoient systématiquement la charge de la preuve d'une potentielle iniquité compétitive des femmes trans aux

organisations sportives et aux organes qui régulent le sport féminin. Ces preuves ne sauraient être reçues si elles ne consistent pas en des études probantes et revues par des pairs.

Les règlements sportifs établis sur la base de ces études doivent absolument être déterminés dans des cadres où des athlètes concernées seraient présentes, et l'inclusion de celles-ci doit être le principal moteur derrière leur élaboration. Jusqu'à présent les femmes trans et intersexes se sont vues imposer la responsabilité de prouver qu'elles n'ont pas d'avantage et nous devons travailler pour mettre fin à cette situation. L'association à l'inverse encourager l'utilisation du cadre du CIO¹⁰, et exiger que le respect des procédures détaillées par ce dernier soit rendu obligatoire.

Au-delà des enjeux d'inclusion des femmes trans dans le sport de haut niveau, se pose plus globalement la question des violences et discriminations transphobes dans le sport indépendamment du niveau. Une nouvelle note de positionnement de Toutes des femmes pourra être envisagée sur ce sujet, afin de définir la ligne de Toutes de femmes concernant le sport tous niveaux confondus, les priorités en termes de revendication et la stratégie de plaidoyer à adopter.

De manière plus générale l'association se doit de continuer à combattre l'actuelle vision qui considère le sport féminin comme étant une catégorie uniquement biologique. Les écarts de performances généraux entre les athlètes masculins et féminins sont très fréquemment causés par des facteurs sociaux plus que biologiques. C'est pourquoi l'association Toutes des Femmes doit être en mesure de proposer des mesures de rééquilibrage de ces écarts notamment par des catégories au sein de certaines disciplines se basant sur des critères plus pertinents que le genre seul.

L'égalité dans le sport n'existe pas, et le sport féminin connaît d'autres problèmes plus importants que la participation des femmes trans. Le mouvement handisport, en acceptant les athlètes trans et par ses réglementation mettant en place des catégories basées sur des critères de performances plus fins que le genre seul, met en place des précédents intéressants mobilisables dans notre plaidoyer, et un rapprochement avec certains des acteurs de ce mouvement peut être envisagé.

¹⁰ Comité international olympique, [Cadre pour l'équité, l'inclusion et la non-discrimination sur la base de l'identité sexuelle et de l'intersexuation](#)

Refuser toute politique visant spécifiquement les athlètes trans et intersexes

L'association Toutes des Femmes doit s'opposer à l'exclusion pure et simple des femmes trans et intersexes comme elle est de plus en plus pratiquée par les organisations sportives. De la même manière, les tests extensifs visant à catégoriser le corps de femmes sont à bannir. Les contrôles sanguins et urinaires pratiqués par les organisations antidopage doivent être les seuls rencontrés par les athlètes. Les tests ne doivent pas non plus cibler certaines sportives, supposées être trans ou inter, et tout contrôle doit absolument être commun à toutes les compétitrices d'une compétition ou d'un événement sportif.

Pour finir, l'association doit rappeler que la place des femmes trans et intersexes dans le sport est dans la catégorie féminine, et s'opposer à toute création de catégorie spécifique, visant à les forcer à concourir entre elles. De la même manière, les catégories dites « open » ne sont pour la plupart du temps que des catégories masculines déguisées, et les femmes n'y appartiennent pas.

Comment agir ?

La pression sur les sponsors

Dans la mesure où les organisations sportives dépendent particulièrement de sponsors pour financer l'organisation d'événements et de compétitions, Toutes des Femmes a comme possibilité de prendre à partie ces derniers. Les grandes marques du sport ont été nombreuses à communiquer sur les personnes LGBTI, et travaillent leur image de marque chaque année durant le mois des fiertés. L'association peut donc interpeller ces marques dans le cas où elles seraient sponsors d'événements sportifs excluant les femmes trans et intersexes, en les prenant à partie dans le cadre de campagnes sur les réseaux sociaux par exemple.

Renverser la charge de la preuve dans les réglementations des fédérations

L'exclusion de d'athlètes féminines sur la seule base de leur transidentité réelle ou supposée est discriminatoire. La charge de la preuve doit être renversée : c'est aux organisations et fédérations sportives qui souhaitent exclure des athlètes au motif d'une inéquité des compétitions de faire la preuve de celle-ci. Aucune exclusion ne peut avoir lieu au motif d'une insuffisance des connaissances scientifiques. Les rares études qui se sont focalisées sur les performances des femmes trans montrent d'ailleurs qu'aucun avantage significatif ne peut être constaté.

Plusieurs organisations sportives ont au contraire utilisé de la littérature scientifique étudiant des différences de performance entre hommes cisgenres et femmes cisgenres pour justifier leurs mesures d'exclusion. Cette pratique doit être bannie : en négligeant volontairement les effets de la transition sur les athlètes trans, elle les ré-assigne à leur genre de naissance.

La dernière des revendications que Toutes des Femmes tient à porter est la création d'une structure par le ministère des sports allouant des ressources aux organisations sportives pour leur permettre de constituer des réglementations non discriminatoires, en accord avec les points précédemment cités. En l'absence d'une telle structure, l'association pourrait mettre en avant l'expertise de ses membres sur le sujet et proposer aux fédérations de les accompagner dans l'élaboration de leurs règlements.

Refuser les mesures d'exclusion, de mise à la marge, et les tests ciblés

L'association Toutes des Femmes s'oppose à l'exclusion systématique des femmes trans et intersexes quelle que soit la discipline sportive ou la catégorie. Les catégories spécifiques ainsi que les mesures de co-ranking à ces dernières sont comparables à une exclusion totale, et doivent être refusées en tant que telles. L'association Toutes des femmes s'oppose également à des pratiques discriminatoires ciblant uniquement les athlètes trans particulièrement performantes qui réussiraient à obtenir une place sur le podium.

Comme chaque pratique sportive a ses spécificités, l'association doit également s'opposer à ce que des politiques ne fassent mention de seuil

hormonal ou métrique interdisciplinaire dont dépendrait l'admission à la catégorie féminine. À la place, nous devons suggérer de renvoyer à chaque organisation sportive l'entière responsabilité de ses politiques adaptées aux spécificités de ses disciplines.

À long terme, l'objectif doit toujours rester la disparition des seuils hormonaux et métriques biologiques qui contraignent les corps des athlètes dans le sport féminin. Cependant, si ces seuils existent, ils doivent s'appliquer à toutes les athlètes, indifféremment de leur assignation de genre à la naissance. Nous nous positionnons également en ferme opposition aux tests ciblés, tels qu'ils ont été pratiqués en athlétisme par exemple, destinés uniquement aux personnes trans et intersexes ainsi qu'à la création de catégories réservées à ces dernières. Enfin, ces métriques ne doivent jamais concerner que le sport professionnel, et Toutes des Femmes reste opposée à de quelconques tests visant des mineur·es ou des sportiv·es amateur·ices.